

Chers Elèves,  
Chers Parents,

**Nous vous souhaitons la bienvenue aux Ecoles secondaires des Ursulines.**

Votre enfant terminera en juin son cycle d'études primaires et, sans doute, songez-vous à son parcours dans le secondaire, à son orientation future.

Nos écoles peuvent vous offrir un enseignement de valeur, fondé sur des options diversifiées et des activités éducatives variées. Nous vous signalons, en particulier, que nous organisons un enseignement en immersion (langue néerlandaise) depuis septembre 2009 et un premier degré différencié pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB.

Cette année, il ne nous est pas possible d'organiser une journée « Portes ouvertes » dans nos locaux. Cependant, une vidéo présentant les différentes options et la vie dans l'école est disponible sur notre site [www.ursulines-mons.be](http://www.ursulines-mons.be). Les différentes grilles, filières et options sont également présentées sur notre site.

Si la situation sanitaire le permet, des séances d'informations sur notre offre d'enseignement se tiendront dans le courant du mois de mai. Nous vous tiendrons informés par courrier et via le site de l'école

Dans l'espoir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre entier dévouement.

Les Directions



# S'inscrire en 1<sup>ère</sup> aux Ecoles secondaires des URSULINES



# Chronologie d'une Inscription en 1<sup>ère</sup> secondaire

## 1. La période d'information

### Le 14 janvier au plus tard :

Les écoles fondamentales reçoivent les formulaires uniques d'inscription transmis par l'administration.

### Le 28 janvier au plus tard :

Les écoles fondamentales transmettent les formulaires uniques d'inscription aux parents des élèves de 6<sup>ème</sup> primaire.

## 2. La période d'inscription

Du 14 février au 11 mars 2022 :  
Selon les mesures sanitaires actuelles, les inscriptions se feront **uniquement sur rendez- vous** en téléphonant au 065/40.23.23 (maximum un adulte et un enfant).

- ☞ Le matin de 8h00 à 13h30
- ☞ Les après-midi de 14h30 à 16h

Durant cette période, vous pouvez introduire votre demande FUI dans notre établissement.

### Remarque :

*Les parents qui le souhaitent peuvent compléter le volet confidentiel du formulaire unique d'inscription en ligne.*

Pour faciliter les inscriptions, nous vous invitons à prendre rendez-vous au 065/40.23.23 et à remplir la fiche de renseignements en ligne disponible via notre site [www.ursulines-mons.be](http://www.ursulines-mons.be) ou le QR Code suivant :



**Compléter la fiche de renseignements en ligne nous fera gagner un temps certain dans la procédure d'inscription mais ne valide en aucun cas l'inscription.**

Lors de votre venue, vous devez vous munir :

- ✎ Du FUI complété et signé ;
- ✎ D'une copie recto/verso de la carte d'identité de l'enfant ;
- ✎ D'une copie de la preuve d'adresse (si différente de celle apparaissant sur le FUI);
- ✎ Le choix de la langue moderne I (néerlandais ou anglais) ;
- ✎ Du volet confidentiel signé s'il n'a pas été complété en ligne.

Il est donc inutile de se précipiter les premiers jours, ou de venir sans rendez-vous au risque d'une très longue attente.

## 3. La période post-inscription

- ☞ Du 12 mars au 24 avril inclus :  
Classement des inscriptions (au sein des établissements et par la CIRI si l'école est complète).
- ☞ Le 25 avril :  
Reprise des inscriptions par ordre chronologique.